

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JANVIER 2024



*Meilleurs
Voeux*

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 6-7



SPORT

Page 8



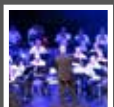
SOCIAL

Page 9



EDUCATION

Pages 10-12



SORTIR

Page 13



PRÉVENTION DES RISQUES

Pages 14-15



INFOS DU JIS

Page 16



TPM VOUS INFORME

Page 17



TPM - RÉVISION DU PLU

Pages 18-21



AGENDA DU MOIS

Page 23



RETOUR EN IMAGES

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Janvier 2024

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Couverture : LOIZO Illustration

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Le premier tiers d'un mandat municipal constitue généralement la phase d'installation de l'équipe autour du Maire, comprenant des nouveaux élus, d'une part, et l'arrêt définitif des contours du projet de mandat, d'autre part.

C'est au cours de celle-ci, que nous avons décidé de reporter la réalisation d'un centre de loisirs permanent, en raison du contexte économique et budgétaire.

En matière de fonctionnement récurrent, destiné à l'entretien de nos espaces et bâtiments publics, ou à l'embellissement, cette période est aussi consacrée au calibrage des ressources humaines et matérielles aux objectifs fixés.

Traditionnellement, le deuxième tiers permet de lancer les procédures administratives nécessaires, de solliciter les diverses autorisations, et de monter les demandes de financements. Cette étape, certes essentielle, toutefois quasi-invisible pour les administrés, reste toujours trop longue aux yeux des élus.

L'année 2024 marque le début du dernier tiers du mandat. Il s'agit là d'une nouvelle période. Habituellement, elle marque le début des travaux des grands projets de mandat. Néanmoins, la crise sanitaire intervenue entre 2020 et 2022, a impacté les calendriers de réalisation, retardant les délais de chacune des phases du mandat.

Aussi, afin de vous faire part du bilan de notre action sur l'année écoulée, et des derniers éléments de mise à jour concernant l'avancée de nos projets pour 2024, je vous invite à nous retrouver, le dimanche 14 janvier 2024, à 11h, à l'Espace Jean-Paul MAURRIC, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à la population.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Départemental du Var
Conseiller Métropolitain de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

INFOS LOCALES

RAPPEL

RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'opération annuelle de recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 24 février.

Nous vous rappelons toutes les informations utiles concernant cette campagne 2024.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu soit par courrier déposé dans votre boîte aux lettres, soit par la visite d'un agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : rendez-vous sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr, connectez-vous avec les codes indiqués sur la notice internet qui vous a été remise, et laissez-vous guider tout en pensant à bien valider votre saisie à la fin de la procédure !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra sur demande les questionnaires en version papier. Dans ce cas, il est conseillé de convenir d'un rendez-vous pour qu'il puisse compléter ces documents avec vous, et les récupérer directement à l'issue de l'entretien. Si vous complétez les formulaires de recensement vous-mêmes, ceux-ci seront ensuite à envoyer ou à déposer en Mairie.

BON A SAVOIR

Pour des raisons d'organisation, et surtout afin de vous éviter d'être relancé à plusieurs reprises par votre agent recenseur, il est vivement recommandé de répondre rapidement au questionnaire, que ce soit en ligne ou directement sur les formulaires « papier ».

En tout état de cause, pour toute question ou si vous rencontrez un problème particulier lors de la procédure, n'hésitez pas à contacter votre agent recenseur dont les coordonnées figurent sur les documents qui vous seront remis.

Infos :

Direction de l'Aménagement du Territoire par email : recensement@villedelacrau.fr

Rendez-vous également sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Important !

Vous trouverez ci-contre les photos des agents recenseurs qui réaliseront l'enquête de recensement 2024. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

LES AGENTS RECENSEURS



Chantal
CAPRAPRO



Christine
PELAZZA



Nathalie
CARFANTAN

RETOUR EN IMAGES

Visite du Préfet du Var

Christian SIMON, Maire de La Crau a eu l'honneur de recevoir la visite de Monsieur Philippe MAHÉ, Préfet du Var, le 28 novembre. Cette rencontre a permis d'échanger sur de nombreux dossiers concernant la Commune.



Jumelage

Camille DISDIER, Conseiller Municipal, accompagné de membres du Comité de Jumelage, a fait le déplacement à Villeneuve en novembre dernier, afin de livrer un fouloir à raisin offert par la Ville de La Crau dans le cadre de la célébration du 35^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux communes. La délégation crauroise a pu rencontrer à cette occasion Corinne INGOLD, Syndique de Villeneuve et les représentants du Comité suisse de Jumelage.



RAPPEL

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël se poursuit **jusqu'au samedi 13 janvier 2024**. Des bennes sont à votre disposition aux emplacements suivants :

LA CRAU CENTRE

- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Parking de Lattre de Tassigny
- ✓ Parking de la Salle des Fêtes
- ✓ Rue du Chenin - Résidences Les Maunières

LA MOUTONNE

- ✓ Parking Maréchal Leclerc
- ✓ Parc de l'Eolienne
Rue de l'Eolienne

ATTENTION !

Seuls les sapins "naturels" peuvent être déposés dans ces bennes. Les sapins en plastique ou décorés de neige artificielle doivent impérativement être rapportés à la déchetterie ou être sortis devant votre domicile à l'occasion de la collecte des encombrants de votre secteur.

DEVENIR SAUVETEUR AQUATIQUE AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DU VAR

Vous avez 18 ans au plus tard le 1^{er} juin prochain et recherchez un job d'été pour la saison 2024 ? Que vous soyez détenteur du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) ou sans qualification, vous pouvez devenir Sauveteur Aquatique avec les Sapeurs-Pompiers du Var sur les Postes de Secours des plages et lacs du département.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS 83) propose et prend en charge une formation qualifiante, sous condition d'engagement de 2 mois au moins entre juin et septembre (hébergements possibles sur les postes éloignés du domicile).

Recrutement et formation

Des tests de présélection sont prévus sur les sites de Toulon, Hyères, Fréjus et Sainte-Maxime dès le mois de janvier (natation et entretien avec un jury).

La formation sera ensuite dispensée entre janvier et juin pendant les week-ends et les vacances scolaires. Secourisme, natation en piscine et aspects réglementaires et pratiques sur la surveillance des baignades et des activités nautiques sont notamment au programme.

Infos et inscriptions :

www.sdis83.fr ou 04.94.19.87.10

INFOS LOCALES



REJOINS NOUS !

DEVIENS SAUVETEUR AQUATIQUE
AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DU VAR

SAISON 2024

Renseignements
WWW.SDIS83.FR
04.94.19.87.10





Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

LA BOULANGERIE CRAUROISE

« ROXANE ET TONY » DISTINGUÉE

Le Syndicat des Patrons Boulangers et Pâtisseries du Var organise différents concours afin de valoriser le savoir-faire de nos artisans locaux. Le 19 novembre dernier, s'est déroulé à Brignoles le Concours de la Meilleure Pompe à Huile du Var. Et la Ville de La Crau a été très dignement représentée à cette occasion par Roxane AZOULAY, qui a en effet décroché le 3^{ème} Prix de la compétition !

Installée en centre-ville de La Crau depuis 8 ans, avec son mari Tony, pâtissier, Roxane propose chaque année à ses clients cette spécialité à base d'huile d'olive, qui fait partie des 13 desserts de Noël dans la tradition provençale, selon une recette qu'elle a elle-même améliorée. Pour sa première participation à un concours, elle est à la fois ravie et fière de ce résultat qui représente une réelle reconnaissance de la qualité de son travail. Elle envisage même de poursuivre sur cette belle lancée et de participer, dès le mois de janvier, aux concours de la Meilleure Baguette et du Meilleur Croissant. A suivre donc...

La remise officielle du prix obtenu par sa pompe à huile, a eu lieu le 15 décembre, au sein-même de sa boulangerie-pâtisserie, en présence d'Eric MIGLIACCIO, Président du Syndicat des Patrons Boulangers Pâtisseries, de Christian SIMON, Maire de La Crau, de Christian LESCURE, Conseiller Municipal délégué au Développement Economie et de Roland ROLFO, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var.



LE STAND DE LA VILLE REVIENT SUR LE MARCHÉ LE MERCREDI 10 JANVIER



Dans une volonté de renforcer un lien de proximité avec les Crauroises et les Craurois et de formaliser un temps d'échange, un stand de la Ville de La Crau est désormais installé chaque mois sur le marché hebdomadaire. Ce rendez-vous est normalement fixé au 1^{er} mercredi du mois. En raison de la période de vacances scolaires, **vous retrouverez exceptionnellement ce stand le mercredi 10 janvier 2024, de 9h à 12h.**

Pour rappel, Christel REINHARD RIBOU, Chargée de Coopération de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF sera présente de 10h à 12h, pour répondre aux questions des jeunes et des parents.

FORMATEUR COACH PROFESSIONNEL

David PAUCOT est formateur et coach pour les entreprises depuis plus de 20 ans. Il intervient dans des secteurs d'activités très différents (industrie, santé, BTP, ministère des armées ...).

Il propose une offre de service adaptée et des solutions faciles à utiliser, à effet immédiat et durable, pour aider les entreprises à faire face à la crise et à un environnement de plus en plus contraignant et exigeant. Son travail permet ainsi aux professionnels d'optimiser leur emploi du temps, de réduire le stress en simplifiant et en améliorant de nombreux aspects de la gestion quotidienne de leur activité. Il peut par exemple les aider à construire leurs projets, devis, factures, pilotages des coûts et de la marge, de manière plus simple et efficace. David PAUCOT intervient également dans le domaine commercial (suivi client, relance, fidélisation), administratif, de même qu'en matière d'organisation et de management. Selon les demandes et/ou besoins, il pourra effectuer différentes tâches en lieu et place des professionnels, leur permettant ainsi d'être davantage disponibles pour gérer les dossiers urgents et prioritaires.

Tel : 06.27.78.33.28

Mail : davidpaucot.pro@gmail.com



PSYCHOLOGUE

Professeur des écoles pendant 20 ans, Michel CHICH s'est reconverti en tant que Psychologue de l'Education Nationale en 2004. De nombreux Craurois le connaissent peut-être puisqu'il intervenait dans l'ensemble des écoles crauroises de 2006 à 2023. Retraité de l'Education Nationale depuis peu, il a ouvert son cabinet en centre-ville, le 7 novembre dernier. Fort de son expérience en milieu scolaire, il souhaite en effet désormais se consacrer au bien-être psychologique de l'enfant à l'école. Il reçoit donc uniquement les enfants et adolescents, afin de les aider à se construire des outils pour mieux vivre l'école et leur permettre d'envisager les apprentissages de manière optimale. Il peut ainsi aborder et travailler avec eux de nombreux thèmes tels que l'estime de soi, la confiance en soi, la gestion du stress et des émotions, l'anxiété de performance, la phobie scolaire, la charge mentale, la relation aux autres, la gestion des conflits ou encore la prévention du harcèlement scolaire...

Réception sur rendez-vous, du lundi au samedi
14 Avenue Lieutenant Jean Toucas
Tel : 06.98.88.53.27 Mail : psychich@gmx.fr

LABORATOIRE EUROFINS LA MOUTONNE – LA CRAU



Implanté depuis près de 10 ans dans le Centre-Var et regroupant 25 laboratoires d'analyses médicales, Eurofins Alpes Sud Var se développe désormais dans le sud du département, avec l'ouverture d'un tout nouveau laboratoire, depuis le 5 décembre, dans la Zone d'Activités de l'Estagnol, à La Moutonne.

L'équipe du laboratoire peut effectuer tout type de prélèvement (sanguin, mycologique, bactériologique, gynécologique, ...) ainsi que les tests Covid, Grippe, etc. De plus, le Dr Nada HASSOUN, médecin biologiste, est présente sur site pour répondre à vos questions et vous faire part de son expertise concernant l'interprétation de vos résultats d'analyses. Notez par ailleurs qu'une possibilité de service de prélèvement à domicile est à l'étude et pourrait être proposée prochainement.

Concernant les résultats d'analyses, ceux-ci sont adressés par mail de manière sécurisée, via un code d'accès, et sont généralement disponibles le jour-même du prélèvement pour les examens de routine, et jusqu'à 3 ou 4 jours pour les examens plus spécialisés.

Ouvert en continu du lundi au vendredi, de 7h à 17h, et le samedi de 7h à 12h.
Réception sans rendez-vous (rendez-vous également possible sur Doctolib)
397 Chemin de l'Estagnol, ZA de l'Estagnol – La Moutonne
Tel : 04.22.54.05.50
Mail : contact.lamoutonne@biologie.eurofinseu.com
Site internet : www.eurofins-biologie-medicale.com



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguee aux activités et vie
associative sportives

SPORT PASSION 2023 Les champions craurois récompensés

Le monde sportif craurois était rassemblé à l'Espace Maurric pour le traditionnel rendez-vous de Sport Passion, le 28 novembre dernier.

Une belle soirée qui a permis de récompenser nos champions qui continuent de porter toujours plus haut les couleurs de notre ville, mais aussi de remercier les éducateurs, bénévoles et responsables de clubs qui font vivre le sport intensément à La Crau !

Sport Passion 2023, c'est 192 sportifs récompensés et 26 disciplines représentées, pour un palmarès regroupant :

- ✓ 1 titre de Champion du Monde
- ✓ 2 titres de Vice-Champion du Monde
- ✓ 2 participations à des Championnats du Monde
- ✓ 1 titre de Champion Olympique de la Jeunesse
- ✓ 1 titre de Champion d'Europe
- ✓ 4 participations à des Championnats d'Europe
- ✓ 1 participation à un tournoi international
- ✓ 32 titres de Champion de France
- ✓ 11 titres de Vice-Champion de France
- ✓ 10 participations au Championnat de France
- ✓ 34 titres de Champion Régional
- ✓ 2 titres de Vice-Champion Régional
- ✓ 31 titres de Champion Départemental

Souignons la présence de Denis LATHOUD, ancien international de Hand, Champion du Monde avec l'équipe des « Barjots », désormais entraîneur de l'équipe masculine Nationale 1 de l'USC Handball, et de Pierre MIGNONI, ancien international de rugby et aujourd'hui entraîneur du RCT.



CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

Equipe Masculine Régionale 1
Samedi 6 janvier (Coupe du Var)
USCC – La Garde
Complexe Sportif de l'Estagnol - 17h

Dimanche 14 janvier
USCC – Les Angles
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

Dimanche 4 février
USCC – Salon Bel Air Foot
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h



US CRAUROISE HANDBALL

Equipe Masculine Nationale 1
Trêve pour cause de Championnat d'Europe

**Equipe Féminine Nationale 3
et Equipe Masculine U18**
Dates, lieux et horaires à confirmer
Infos sur www.uschandball.fr



RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU

Equipe Masculine Nationale
Samedi 20 janvier
RCHCC – Rugby Club Massy Essonne
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h30

SKI CLUB

Des sorties proposées aux jeunes craurois

Le Ski Club de La Crau organise plusieurs journées de ski pour les jeunes craurois scolarisés du CM1 à la 3^{ème}. Ces sorties auront lieu à Isola 2000 (ou à Auron ou à La Joue du Loup en fonction de l'enneigement), les jours suivants :

- ✓ Samedi 3 février 2024,
- ✓ Samedi 24 février 2024,
- ✓ Samedi 23 mars 2024.

Le tarif est de 48 € et comprend le transport, le repas chaud du midi, le forfait, l'assurance, la location du matériel (skis, chaussures et casque), l'encadrement par des moniteurs fédéraux de ski toute la journée et les accompagnateurs.

Pour chacune de ces sorties, les inscriptions auront lieu de 17h à 19h, au Gymnase du Fenouillet (Bureau n°6 – 1^{er} étage) :

- ✓ Les lundi 29, mardi 30 janvier et jeudi 1^{er} février 2024,
- ✓ Les lundi 19, mardi 20 et jeudi 22 février 2024,
- ✓ Les lundi 18, mardi 19 et jeudi 21 mars 2024.

RAPPEL

Durant toute la saison hivernale, le Ski Club de La Crau propose également pour tous :

- ✓ Des sorties journée, comprenant le forfait et le transport en car
- ✓ Des séjours "week-end", à Puy Saint Vincent, aux Orres, à La Foux d'Allos, à Risoul et aux Deux Alpes, comprenant le forfait, le transport en car et la demi-pension à l'hôtel.

Pour + d'infos

- ✓ Concernant les sorties scolaires : 06.87.76.81.98
 - ✓ Pour toute autre info : 04.94.66.77.31 / 06.08.89.05.14
- skiclublacrau@gmail.com
Facebook : Ski-club La Crau

RETOUR SUR...

Le spectacle de Noël du CCAS

Un grand show cabaret 100% glamour était proposé aux Seniors craurois le 6 décembre à l'Espace Maurric.



Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale



La distribution du Colis de Noël

1 547 Colis de Noël ont été distribués aux Seniors Craurois de 70 ans et plus. La distribution, organisée en mode « Drive », s'est déroulée en deux temps : le 12 décembre à La Moutonne et le 13 décembre à La Crau. Une distribution a également été effectuée auprès de la résidence seniors « Les Patios d'Or ».



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

La campagne des inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 débute le lundi 8 janvier 2024.

Quels sont les enfants concernés ?

- ✓ Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, entrant en Petite Section de maternelle ;
- ✓ Les nouveaux arrivants sur la commune ;
- ✓ Les enfants actuellement scolarisés en Grande Section de maternelle à La Crau et entrant en CP.

Modalités

Les inscriptions se font en ligne sur l'Espace Famille.

Si vous possédez déjà un espace personnel et si votre demande concerne un nouvel enfant. Pensez à créer votre dossier en cliquant sur « MON ENTOURAGE »

Si vous ne possédez pas encore d'espace personnel

Rendez-vous sur l'Espace Famille,
www.espace-citoyens.net/villedelacrau,
ou scannez le QR Code ci-contre,
pour créer votre compte.



N'hésitez pas à visionner le tutoriel disponible sur la page d'accueil, afin de vous familiariser avec ce portail.

A NOTER

Attention ! Lors de l'inscription sur l'Espace Famille, l'école n'est indiquée qu'à titre informatif, selon le secteur où se situe votre domicile. Les affectations définitives seront effectuées en fonction des places disponibles dans les établissements scolaires.
Par ailleurs, pour tout changement de secteur, **une demande de dérogation** devra être établie.

RAPPEL

L'Espace Famille est un outil moderne et simple d'utilisation, qui facilite les démarches des parents. Sur un même portail, vous pouvez en effet :

- ✓ Inscrire votre enfant à l'école,
- ✓ Inscrire votre enfant à la restauration scolaire dès le mois de mai 2024,
- ✓ Régler vos factures en ligne,
- ✓ Inscrire votre enfant aux activités sportives proposées par la Ville.

Vous pouvez également y retrouver diverses informations pratiques, telles que les menus de la cantine, les actualités, les coordonnées des écoles, les règles de fonctionnement de la restauration scolaire et des activités sportives, etc.

ÉCOLE JULES AUDIBERT

**Des cartes solidaires confectionnées
par les petits écoliers.**

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) de l'école maternelle Jules AUDIBERT ont renouvelé leur initiative de faire réaliser par les jeunes élèves de jolies cartes à l'occasion des fêtes de fin d'année, dans l'objectif d'apporter un peu de chaleur et de réconfort à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Peinture, dessin, paillettes, collages, ... tous les enfants ont fait preuve d'une grande imagination et ont mis tout leur cœur dans la confection de ces très belles créations, lors du temps méridien. Ils n'ont pas oublié de laisser de petits messages très touchants, tels que « je suis ton ami », « je t'offre des cœurs de l'amitié », « j'espère que tu vas bien », « je pense à toi, bonnes fêtes »...

Près de 300 cartes personnalisées ont ainsi été réalisées. Elles ont été distribuées aux résidents de la maison de retraite crauroise « Bon Accueil », aux bénéficiaires de services à la personne sur la commune et aux bénéficiaires des Restos du Cœur de La Crau. 50 cartes ont également été adressées à l'association Sakado qui vient en aide aux sans-abris.

Bravo à l'équipe des ATSEM, Gisèle, Céline, Christine, Nadine (2), Angélique et Caroline, rejointes par Colette (ATSEM retraitée et bénévole) et Roxane (Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap) qui, au-delà de proposer une activité créative aux jeunes enfants, leur transmet surtout les valeurs essentielles de solidarité et de générosité.





LES ÉLÈVES DE CM2 ONT PASSÉ LEUR « PERMIS INTERNET »

Internet représente une source essentielle de savoir et d'information, de même qu'un espace incroyable d'expression et d'échange. Toutefois, son utilisation n'est pas sans risque, surtout pour les plus jeunes.

Dans le cadre d'un programme national de prévention, les agents de la Gendarmerie d'Hyères sont intervenus dans l'ensemble des classes de CM2 des écoles crauloises, afin de sensibiliser les enfants aux dangers d'internet, et de leur transmettre les règles élémentaires de vigilance, de responsabilité et de civilité. Ils ont remis à chaque élève un « Code de bonne conduite sur internet » détaillant les règles à respecter ainsi que les mises en garde face à certaines situations (choix des pseudos, création d'un mot de passe sûr, mauvaises rencontres, cyberharcèlement, piratage, virus, respect de la vie privée, usage de la caméra, géolocalisation, contenus choquants, défis dangereux, etc.). Après avoir travaillé le sujet en classe, avec leur enseignant, les élèves ont dû, dans un second temps, répondre à un questionnaire faisant office d'examen du Permis Internet avec, à l'issue, une remise officielle de leur permis par un gendarme présent pour l'occasion.

100% des élèves craulois ont obtenu ce permis avec succès et sont donc désormais mieux armés pour surfer de manière sûre et avisée sur le web, toujours avec l'accompagnement de leurs parents bien évidemment !



REPAS DE NOËL

Comme le veut la tradition, un repas de Noël a été servi à tous les élèves fréquentant la cantine scolaire. Petit zoom sur l'école maternelle Louis PALAZY de La Moutonne où les élèves avaient confectionné eux-mêmes les décorations de table. Les enseignants et agents avaient également, pour l'occasion, revêtu leur plus beau costume de lutin du Père Noël !...



EDUCATION

DES SPECTACLES POUR LES ÉCOLIERS CRAUOIS

Spectacle de Patrik COTTET MOINE

La Ville de La Crau poursuit son offre culturelle en faveur des plus jeunes. Après le théâtre et le cinéma, place cette fois-ci à l'humour visuel avec le spectacle clownesque de Patrik COTTET MOINE.

Les élèves de CP, CE1 et CE2, invités à l'Espace Maurric pour cette occasion, ont pu découvrir une galerie de portraits à la fois loufoques et poétiques.



Le spectacle de Noël

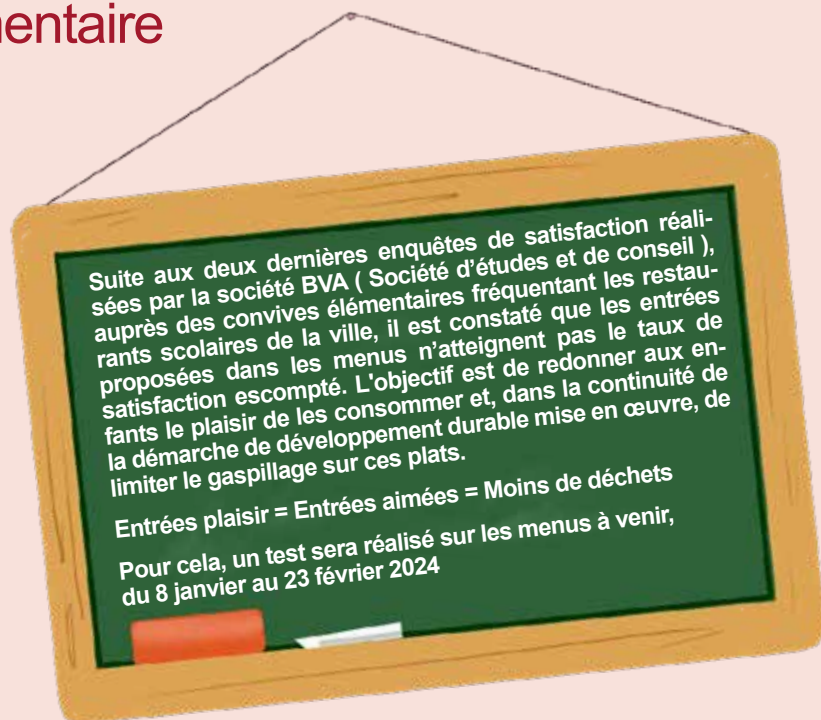
A l'approche des fêtes de Noël, la Ville de La Crau a offert un très beau spectacle aux élèves de l'ensemble des écoles maternelles, ainsi qu'aux tout-petits accueillis en crèche et chez les assistantes maternelles.

La Compagnie Terre-Anga présentait cette année une création jeune public originale, « Banquise, le pingouin qui avait peur de l'eau », au cours de cinq représentations dans les écoles et à l'Espace Maurric.

EDUCATION

RESTAURATION SCOLAIRE

Test sur les entrées servies à la cantine en janvier et février, pour limiter le gaspillage alimentaire



En bref ça change quoi pour les convives ?

- ✓ Une Entrée unique sur les selfs ;
- ✓ Une fréquence d'apparition augmentée sur les entrées PLAISIRS type charcuteries, salades de féculents, quiches, pizzas, friands etc., tout en continuant à respecter l'équilibre alimentaire.

Et pour la ville , ça sert à quoi ?

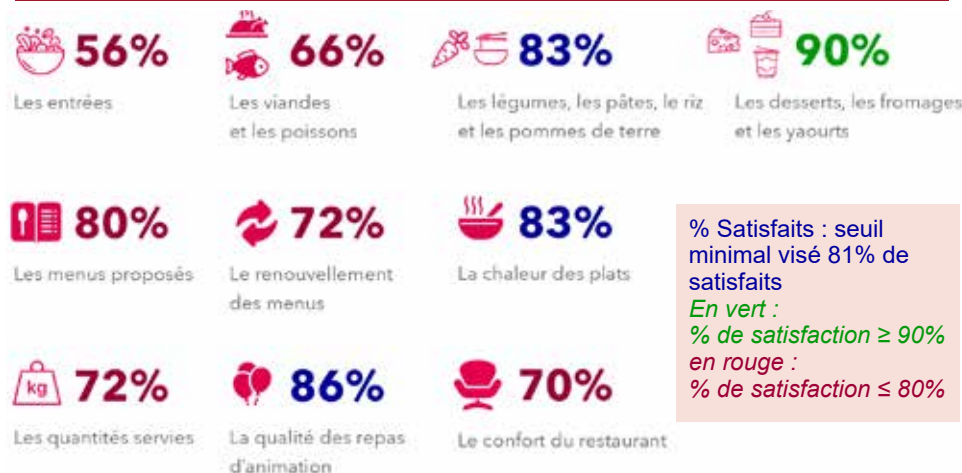
- ✓ Etablir un listing des entrées préférées des enfants, afin de faire en sorte que cette première partie du repas soit consommée ;
- ✓ Réaliser un suivi précis du gaspillage alimentaire sur les entrées ;
- ✓ Réaliser une enquête interne sur le ressenti des jeunes convives à la fin de la période ;
- ✓ Analyser les résultats et prendre les mesures adaptées.

Résultats des enquêtes 2021 et 2022

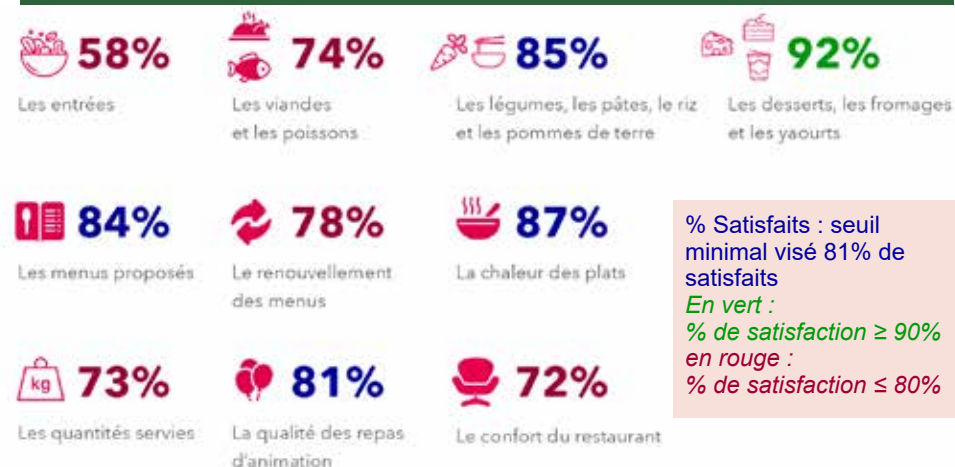
CONVIVES ELIOR :
Satisfaction détaillée



EN 2021



EN 2022



CONCERT DU NOUVEL AN

Vendredi 19 Janvier
Espace Culturel Maurric
20h30

Concert gratuit

Pour ce traditionnel premier concert de l'année, les musiciens de l'Harmonie Hyéroises seront accompagnés de la Soprano Natalia CHASOVSKA et du Ténor Vincent MARTINEZ.

Sous la direction d'Alain CHIVA, ils vous proposeront un répertoire mêlant variétés, musiques de films et morceaux plus classiques.



SORTIR



Gérard VIVIER
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

REPAS SPECTACLE DU COF

Avec Show
Claude François et Mike Brant

Samedi 20 Janvier
Espace Culturel Maurric
19h30

Le Comité Officiel des Fêtes de La Crau vous propose une très belle soirée d'hommage à deux idoles de la chanson française.

Au programme : Repas lasagnes et animation musicale et dansante assurée par les sosies de Claude François et Mike Brant qui interpréteront leurs plus grands succès, et vous feront replonger dans l'ambiance des années 60, 70 et 80.

Tarif : 28 € par personne
Pensez à apporter vos couverts !

Réservations : lors de permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 10, vendredi 12 et mercredi 17 janvier, de 15h à 17h.

Infos : 07.69.34.83.96



LE CERCLE CULTUREL FAIT SON SHOW !

Vendredi 2 et Samedi 3 Février 2024
Espace Culturel Jean-Paul Maurric
De 12h à 1h du matin, le vendredi 2
Et de 10h à 1h du matin, le samedi 3

On rit ! On joue ! On mange ! On danse ! Retrouvez toutes les facettes du CCSC lors de ces deux jours de festivités à l'Espace Maurric !

Au programme :

✓ **Des animations et activités gratuites :**

Pièces de théâtre à 14h et 21h, le vendredi et le samedi
Mais aussi expo de peinture, jeux (scrabble, bridge, tarot...), danse, démonstrations, atelier dessin enfant, soirée dansante et bien d'autres surprises !

✓ **Des animations payantes :**

Repas midi et soir, le vendredi et le samedi

Et loto (1 planche de 6 cartons par personne)

Le programme détaillé de l'événement sera disponible sur le site www.ccsclacrau.com, à partir du 20 janvier 2024.

Tarif (repas & loto) :

25€ pour les membres du CCSC et les adhérents, 30€ pour les non adhérents, 20 € pour un seul événement (repas ou loto).

Réservations : 06.13.08.30.39

Infos :

www.ccsclacrau.com

PRÉVENTION DES RISQUES



Hervé CILIA
Adjoint au Maire
délégué à la sécurité et
aux risques majeurs

LA VILLE DE LA CRAU RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LA CULTURE DU RISQUE

La Ville de La Crau a organisé, en octobre dernier, la Semaine « Tous résilients face aux risques », s'inscrivant ainsi dans l'appel à projets lancé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, conjointement avec le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, afin de participer à l'effort d'information de la population en matière de risques majeurs et technologiques.

Différentes actions ont ainsi été proposées du 16 au 20 octobre, dans l'objectif de toucher tous les publics. On peut citer :

- ✓ la sensibilisation de 450 élèves de CM1 et de CM2 et du groupe « Ados » de l'Accueil de Loisirs du JIS, via des animations ludiques et pédagogiques sur le thème des inondations et des feux de forêts,
- ✓ des animations « tout public » sur les risques majeurs sur le marché hebdomadaire et dans le centre commercial Leclerc.

La Ville distinguée parmi plus de 600 projets

Plus de 600 projets regroupant 3 000 actions de sensibilisation ont été organisés partout en France et en Outre-Mer, tout au long du second semestre,

avec en point d'orgue la Journée Nationale « Tous résilients face aux risques » fixée le 13 octobre. **Et le projet de la Ville de La Crau figure parmi les 39 lauréats qui ont été récompensés** pour les actions engagées en matière de :

- ✓ développement de la culture sur les risques naturels et technologiques,
- ✓ préparation à la survenance d'une catastrophe,
- ✓ développement de la résilience collective face aux catastrophes.

Anne-Marie METAL, 1^{ère} Adjointe, et Franck LE DOYEN, Manager des risques internes et externes, qui a piloté et animé les différentes actions menées à La Crau, représentaient la Ville lors de la cérémonie officielle de remise des prix. Celle-ci s'est déroulée à Paris, le 20 décembre dernier, en présence de Christophe BÉCHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité. Soulignons enfin, que notre commune est la seule collectivité récompensée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



EXERCICE D'ÉVACUATION INCENDIE EN CONDITIONS RÉELLES À L'ÉCOLE JULES FERRY

Un exercice d'évacuation était organisé le 14 décembre, à l'école Jules FERRY de La Moutonne. Cet exercice simulait un départ de feu dans un couloir de l'établissement, avec deux victimes, et mobilisait les enseignants, les agents de la Ville, mais aussi les Sapeurs-Pompiers de Hyères. L'évacuation s'est déroulée de façon inopinée et, pour plus de réalisme et de crédibilité, une machine à fumée froide et blanche a été utilisée.

L'objectif de l'opération était de tester les bons réflexes et bonnes pratiques de chacun : temps de réaction quant au déclenchement de l'alarme incendie, identification du signal d'alarme par tous les occupants, respect des consignes d'évacuation, comptage des personnels et des enfants, coupure du gaz, fermeture des portes, alerte et accueil des secours, etc. Il a permis également aux Sapeurs-Pompiers de procéder à un entraînement en situation réelle, au sein-même de l'école, une fois les enfants évacués.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

L'article R33 de l'arrêté du 13 janvier 2004 relatif au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public établit l'obligation d'organiser des exercices d'évacuation dans les écoles au cours de l'année scolaire. Ces exercices ont pour but d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie. Pour cela, ils doivent être représentatifs d'une situation réaliste préparée à l'avance, et être l'occasion d'une information des élèves et du personnel. Les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation doivent être consignés sur le registre de sécurité.



ADAPTEZ VOTRE HABITATION FACE AU RISQUE INONDATION

Dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT), la Métropole TPM a lancé un dispositif pour accompagner les habitants en zone inondable dans la protection de leur habitation. Elle accompagne ainsi les particuliers dans la réalisation de mesures de réduction de vulnérabilité face aux inondations par débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine.



Les propriétaires ou locataires résidant en zone inondable, et situés dans le périmètre de la Métropole, peuvent bénéficier gratuitement :

✓ **D'un diagnostic personnalisé** de la vulnérabilité de leur logement face au risque inondation réalisé par un prestataire agréé. Ce diagnostic comprend les préconisations de mesures adaptées à mettre en œuvre, afin de réduire la vulnérabilité de leur logement.

✓ **D'un accompagnement technique et administratif** pour la mise en œuvre des mesures recommandées.

Notons enfin que les travaux préconisés dans le diagnostic peuvent bénéficier d'aides jusqu'à 80% de leur montant (sous réserve de validation par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Pour s'inscrire au dispositif :

✓ Par courrier :

Métropole TPM Direction Prévention des Risques / Service PAPI - 107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

✓ Par mail : papitpm@metropoletpm.fr

Pour + d'infos :

www.metropoletpm.fr/prevention-inondations

Les infos du



MERCREDIS & VACANCES

MERCREDIS 4^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 13 mars 2024
Au mercredi 17 avril 2024

VACANCES D'HIVER

Du lundi 26 février 2024
au vendredi 8 mars 2024

Faire vos réservations :
du mardi 30 janvier au vendredi 9 février 2024

**Pour effectuer vos confirmations
et paiements :**
du mardi 13 au dimanche 18 février

**Les inscriptions seront ouvertes
à partir du mardi 30 janvier 2024 :**

- **sur l'espace famille**
(après le 9 février, l'Espace Famille sera désactivé)
- **sur le site internet www.jis-lacrau.com**
(formulaire d'inscription téléchargeable)
- **à l'accueil du JIS**
(formulaire d'inscription à compléter)

RETOUR SUR...

TÉLÉTHON CAMPAGNE 2023

Des actions ont été menées en novembre et décembre sur les accueils de loisirs périscolaires de toutes les écoles de la commune. La recette de ces ventes sera reversée intégralement au profit du Téléthon. Merci aux enfants et aux animateurs pour leur implication et merci aux familles pour leur participation.



JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

En partenariat avec la Maison de Protection des Familles (unité de la Gendarmerie) et le Service de Police Municipale, une journée spécifique des Droits de l'Enfant était organisée dans le cadre de l'accueil de loisirs du JIS, le mercredi 22 novembre dernier. Les enfants des niveaux CE2, CM1 et CM2 ont pu participer à différents ateliers pédagogiques, animés par les gendarmes et les jeunes effectuant leur Service National Universel (SNU), et permettant de les sensibiliser sur les questions relatives au bien vivre ensemble, au harcèlement, aux droits de l'enfance, etc.



BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	10,50€



LE JIS RECRUTE

SAISON 2023 / 2024

Pour les accueils périscolaires
(matin - soir et mercredi)
contrat à temps partiel

Pour les petites vacances
(contrat occasionnel)

Titulaire du BAFA, BAFA, CAP Petite Enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre CV et lettre de motivation
(Si vous candidatez pour les vacances,
indiquez vos disponibilités)
à l'accueil du JIS :

« Espace pluriel » - Bd de la République
83260 La Crau

Ou envoyez un mail à :
association@jis-lacrau.com

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

**Horaires d'ouverture
de l'accueil administratif**

Lundi et samedi : Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

LES EXPOS À VOIR CET HIVER

Hit again - Exposition de 12 jeunes artistes plasticiens « Révélation Emerige » jusqu'au 27 janvier 2024 à l'Hôtel des Arts à Toulon

En partenariat avec le Fonds de dotation Emerige et en collaboration avec le centre d'art contemporain d'intérêt national Villa Noailles

www.hda-tpm.fr

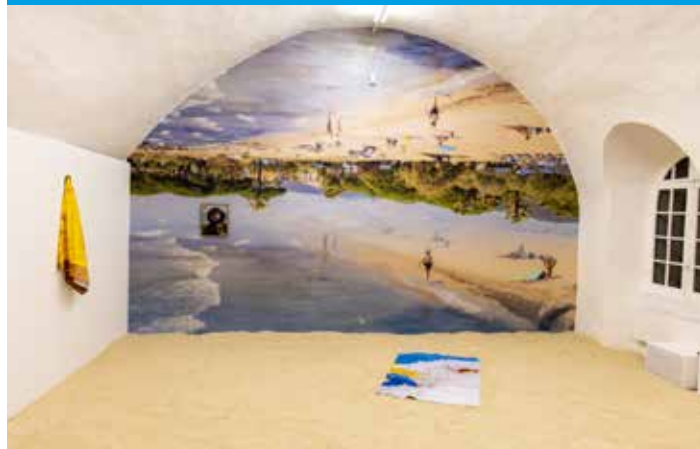
Première ! - Exposition photographique jusqu'au 2 mars 2024 à la Galerie du Canon à Toulon

Depuis 2016, le Conservatoire TPM a eu le plaisir d'inviter chaque année un photographe de renom autour de ces questions. L'exposition célèbre les centaines de photographies réalisées avec les soixante-dix élèves du Cycle d'Orientation Professionnelle qui ont participé à l'atelier « Collaborer avec un artiste visuel » et ainsi se questionner sur leur propre image de musicien, danseur, comédien ou circassien.

« Paul, la plage et les peintres » de Paul Rousteau jusqu'au 10 mars 2024 à la Villa Noailles à Hyères

Exposition de la commande artistique faite au photographe et artiste français Paul Rousteau, réalisée en résidence chaque été depuis 5 ans à Hyères, avec 8 peintres de la scène contemporaine française invités à passer un temps de création sur le thème de la plage.

www.villanoailles.com



LA MAISON DU PATRIMOINE A OLLIOULES PRIMÉE

La Maison du Patrimoine – Centre d'Interprétation du Patrimoine Métropolitain à Ollioules, a reçu le prix régional des Rubans du Patrimoine. Ce prix, remis officiellement le 27 novembre dernier, vient récompenser et distinguer la rénovation et la mise en valeur du patrimoine bâti. Une fierté pour TPM et la Ville d'Ollioules qui ont réussi le défi de faire de ce patrimoine emblématique de la commune, un magnifique musée regorgeant de richesses et de savoirs.

Pour rappel, plusieurs mois de travaux menés entre septembre 2018 et février 2020 comprenant le gros œuvre et la restauration des fabuleux décors de gypseries, ont été nécessaires pour redonner vie à cet ancien hôtel particulier du XVII^{ème} siècle populairement connu sous le nom de "Maison des Têtes". Aujourd'hui, ce Musée à la scénographie ludique et interactive est officiellement reconnu et récompensé pour la qualité de son parcours muséographique, son accessibilité, son accueil et sa médiation culturelle.

Plus d'infos : www.metropletpm.fr (rubrique Cadre de vie / Culture)

LA JEUNESSE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Avec la volonté d'asseoir sa politique métropolitaine en faveur de la jeunesse et particulièrement en direction des 18-25 ans, TPM a réuni, le 27 novembre dernier, l'ensemble des acteurs du territoire mobilisés sur cette thématique. Acteur majeur dans ce domaine, la Métropole coordonne et opère, par le biais de son service « jeunesse et proximité », de nombreuses actions d'aides et d'accompagnements, dont l'objectif est le bien-être et l'épanouissement de la jeunesse sur le territoire.

Depuis 2021, cette volonté s'est concrétisée avec la mise en place du Plan Jeunes autour de 4 axes d'intervention :

- La citoyenneté et la participation.
- Le logement.
- L'insertion sociale et professionnelle.
- La qualité et les conditions de vie.

Dans son rôle de coordonnateur et d'ingénierie, la Métropole a ainsi mis en place différentes instances de coordination, telles que :

- Un **COPIL Jeunes**
- Une instance de coordination du **Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)**
- Un **réseau des services Jeunesse** des Villes
- Des **groupes de travail** initiés au sein de la Métropole, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF
- Le **Conseil de la Vie Etudiante et de la Jeunesse**



LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE LA CRAU



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
en charge de l'Aménagement
du Territoire

PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET DANS LA REVISION DU PLU DE LA CRAU

Pourquoi une telle étude ?

Une cartographie de l'aléa feux de forêt, établie par la préfecture du Var, a été transmise par le Préfet à la Métropole TPM et la Ville de La Crau, dans le cadre d'un « porter à connaissance » complémentaire reçu en mairie le 20 décembre 2021. Cette cartographie faisait état de 5 niveaux d'aléas, classés de « très faibles » à « très forts ».

A partir de cette transmission, la prise en compte règlementaire du risque devait être effective dans la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Or, une carte d'aléa n'est pas une carte de risque et, de plus, la carte reçue comportait des imprécisions et avait pour effet de bloquer toute évolution de l'occupation du sol dans les parties du territoire concernées par un aléa fort à très fort.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée a passé commande d'une étude visant à caractériser le risque tout en traitant les imprécisions. Cette étude a précisé l'aléa, mis en évidence les enjeux et croisé un ensemble de critères d'analyse avec la réalité de la « défendabilité » sur le terrain.

Par « défendabilité », les experts font référence à la réglementation de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) adaptée aux risques et aux spécificités de chaque département. Un lieu « défendable » est un lieu accessible par des voiries suffisantes et des points d'eau incendie (PEI) normalisés. Leurs caractéristiques sont définies dans le règlement départemental de la DECI.

L'étude de la prise en compte du risque d'incendie de forêt dans la révision du PLU de La Crau, concertée avec les Services du pôle risques de la DDTM du Var (Direction départementale des Territoires et de la Mer), permet de proposer une cartographie adaptée aux risques et aux spécificités de chaque partie du territoire communal. Elle se traduit in fine par un zonage et un règlement prenant en compte le risque d'incendie de forêt dans la révision du PLU.

Zonage du risque d'incendie de forêt

Les parties du territoire principalement concernées par le zonage étudié sont :

- ✓ Les grands massifs boisés et leur périphérie ;
- ✓ Les espaces urbains en frange de ces massifs, notamment les quartiers des Sauvans, du Collet Long, des Martins et de Maraval, ainsi que la frange sud de la Moutonne (La Haute Durande, La Pie et La Tourisse).

Sur le territoire communal, le zonage différencie deux zones concernées par le risque d'incendie de forêt ainsi que trois secteurs également concernés et traités dans le cadre d'une OAP :

- ✓ La zone F1 (en rouge dans la cartographie présentée) porte sur des secteurs naturels ou des secteurs situés non loin de milieux naturels, dont la proximité avec les massifs boisés est critique et génère un risque majeur quelle que soit leur défendabilité. Les nouvelles constructions y sont

interdites, les possibilités d'extensions des constructions existantes réduites et les aménagements limités.

- ✓ La zone F2 (en bleu) correspond à une zone tampon de 50 mètres à la périphérie de la zone F1. L'urbanisation existante peut y être densifiée sous condition de « défendabilité » DECI.
- ✓ Trois secteurs de projet sont couverts par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « risque d'incendie de forêt ». Il s'agit des lieudits La Navarre, le Vallon du Soleil et la Tourisse. L'urbanisation y est conditionnée au respect de prescriptions spécifiques, en plus des critères de « défendabilité » qui s'imposent.

A NOTER

L'étude de la prise en compte du risque d'incendie de forêt dans la révision du PLU de La Crau sera disponible sur le site internet www.villedelacrau.fr, à compter de février 2024.



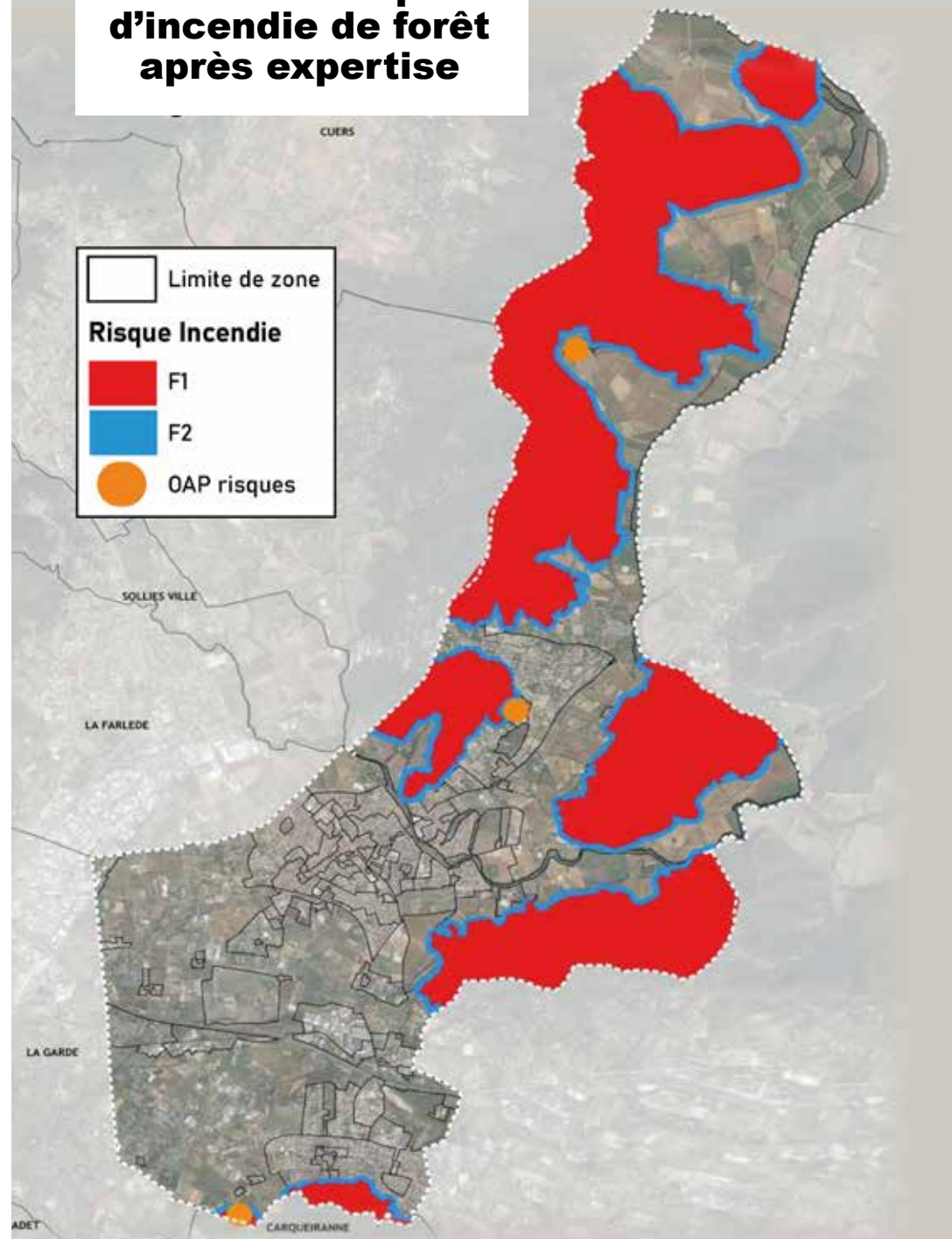
Détermination des indices de zonage :

Enjeux Aléa subi	Non urbanisée	Secteur à projet	Urbanisée et non défendable	Urbanisée et défendable
Fort à très fort	F1	F1p	F1	F1
Moyen	F1		F1	F2
Très faible à faible	PCR*	PCR*	PCR*	PCR*

PCR* : peu concerné par le risque



Carte du risque d'incendie de forêt après expertise



ZONE AUCh - OAP DU QUARTIER DES LONGUES (orientation d'aménagement et de programmation)

L'évolution de l'OAP

La zone AUCh correspond au quartier des Longues, situé à l'est du giratoire des Arquets. Elle est destinée à une opération d'aménagement d'ensemble à dominante d'habitat et sera ouverte à l'urbanisation dans le cadre de la révision du PLU.

Le quartier présente une superficie de l'ordre de 14 hectares.

L'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) a évolué par rapport au projet présenté en réunion publique du 2 mai 2022. Le parti d'aménagement devra se conformer au règlement du futur PLU révisé et être compatible avec l'OAP dont les principales prescriptions sont présentées ci-après.

Les principes ou orientations à retenir

✓ **Maintien de la perception du Mont Fenouillet**

L'entrée de ville conservera sa qualité grâce à un premier plan paysagé. Un vaste espace vert sera créé au droit du rond-point des Arquets, préservant la perception du Mont Fenouillet vers le sud.

✓ **Raccordement de l'opération au rond-point existant**

L'opération d'aménagement d'ensemble sera raccordée au rond-point des Arquets qui est largement dimensionné.

✓ **Conception d'un parti d'aménagement autour de la trame verte et bleue (TVB)**

La trame verte et bleue (TVB) vise à préserver et à

restaurer un réseau de continuités écologiques et enrayer la perte de biodiversité. La « trame verte » fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres. La « trame bleue » fait référence aux réseaux aquatiques et humides.

La TVB contribue à améliorer le cadre de vie et l'attractivité résidentielle en tant qu'espace de nature en ville et îlot de fraîcheur face au réchauffement climatique.

Le parti d'aménagement intègre dans la TVB :

- Un chapelet d'espaces paysagers orienté Ouest-Est ;
- Les dispositifs de gestion des eaux pluviales (noues et bassins paysagés) ;
- Les mobilités douces (piétons, vélos) ;
- La préservation du ruisseau situé en limite nord du secteur.
- Un haie antidérive au sud, en interface avec la zone agricole.

✓ **Construction d'un programme de logements**

L'aménagement de la zone AUCh offrira un potentiel de l'ordre de 480 logements, dont une part de logements sociaux. Une offre de service pourra également être mise en œuvre dans l'opération.

✓ **Mise en œuvre d'une variété de formes urbaines**

L'opération d'aménagement d'ensemble comportera des maisons individuelles, des logements collectifs et des logements semi-collectifs ou individuels groupés.

Pour tenir compte du paysage et de l'environnement de l'opération, les hauteurs admises pour les constructions s'étageront du R+0 (rez-de-chaussée simple) au R+3 (rez-de-chaussée et 3 niveaux).



Schéma d'aménagement de l'OAP du secteur des Longues



RAPPEL RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Information en continu
Concertation publique liée
à la révision générale du PLU
de La Crau

La concertation publique relative à la révision du PLU se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

✓ Sur la page internet dédiée, via le lien :
http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html

✓ En Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84.

Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

✓ Sur le registre mis à disposition en Mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;

✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « Révision du PLU de La Crau ».

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

En ce début d'année, c'est le moment pour un court bilan 2023 et les perspectives 2024. Parmi les projets que nous avons soumis à la majorité, la maison « France Services » a bien été réalisée, mais qu'en est-il de la « maison de santé » ? M. le Maire semblait préférer un dispositif accepté en commun par les soignants de La Crau. A-t-il bien lancé les consultations promises ?

Certains projets sont en cours de réalisation, comme la construction de la Gendarmerie. A noter qu'il faudra attendre 30 ans pour que notre emprunt ne pèse plus sur le budget de la commune et que le loyer perçu soit un bénéfice pour nos finances. Parmi les projets lancés administrativement, comme le Centre Départemental à l'Enfance (à La Bastidette) et la Villa Les Tilleuls, on peut redouter que les coûts dépassent les prévisions ! Par contre, nous avons peu de nouvelles des projets concernant l'équipement pour le 3^{ème} âge aux Cougourdons, l'aménagement de l'ancienne distillerie (entrée ouest de la ville), et le réaménagement de l'ex cave Gaspérini depuis la fin de la réfection de l'avenue de La Libération.

Cette année, nous serons attentifs au plan de rénovation énergétique (écoles et locaux communaux), mais il faudra attendre le printemps 2024 pour une meilleure gestion technique de l'éclairage public.

L'idée de confier au privé le nettoyage des écoles et locaux communaux n'a pas notre assentiment. Des considérations financières (idéologiques ?) l'ont-elles emporté sur l'impact social ? Reste pour les Craurois le gros problème du logement social auquel ils ont droit. Les arguments justifiant la volonté de notre maire de ne pas en construire plus de 260 malgré la forte pénalité de 740 000€ ne sont pas convainquants au regard des besoins. Autre problème préoccupant, la circulation automobile, avec les très forts ralentissements et embouteillages quotidiens... Lors des vœux, notre maire donnera-t-il des précisions sur les points abordés ci-dessus ? Les problèmes craurois seront-ils mieux pris en compte par la Métropole et le Conseil Départemental ?

Avec nos amis d'Ensemble Pour La Crau, nous serons vigilants pour défendre les intérêts et les conditions de vie de tous les Craurois, notamment dans le cadre de la révision du PLU. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue en janvier :

MERCREDI 24 JANVIER 2024

De 15h à 19h30

à l'Hôtel de Ville de La Crau

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JANVIER / FEVRIER

ZONES	JAN.	FÉV.
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Mercredi 3	Lundi 5
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 6
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 1 ^{er}
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 2
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 8	Lundi 12
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 9	Mardi 13
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 11	Jeudi 8
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 12	Vendredi 9
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 19
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 20
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Jeudi 15
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 16
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 22	Lundi 26
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 27
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 25	Jeudi 22
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 23

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

AGENDA

JANVIER 2024



Du mardi 2 au vendredi 19
Exposition « All you need is love »
de Delphine BILLION-GRAND
Office de Tourisme du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Expo mêlant peinture, dessin et collage, et au travers desquelles des félins délivrent des messages et revendications cachés...



Vendredi 12
Concert de l'Ecole de Musique
Avec le groupe SWINOUGH
(Swing acoustique)
Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h
Entrée gratuite sur réservation au
04.94.66.05.87



Dimanche 14
Cérémonie de présentation des vœux du Maire
Espace Culturel Maurric - 11h



Mardi 16
Goûter dansant du CCAS
"Galette des Rois"
Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Vendredi 19
Atelier Yoga du CCAS
Foyer des Anciens - de 9h30 à 10h30
Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
Séance gratuite - Places limitées
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Vendredi 19
Concert du Nouvel An
Espace Culturel Maurric - 20h30
Concert gratuit avec l'Harmonie Hyéroise, la soprano Natalia CHASOVSKA et le ténor Vincent MARTINEZ



Samedi 20
Repas Spectacle du COF
Avec Show Claude François & Mike Brant
Espace Culturel Maurric - 19h30
Repas Lasagnes, spectacle et soirée dansante
Attention ! Prévoir assiette, verre et couverts
Tarif : 28 € par personne. **Réservations :** Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 10, vendredi 12 et mercredi 17 janvier, de 15h à 17h. **Infos :** 07.69.34.83.96



Mercredi 24
Collecte de sang
Hôtel de Ville - de 15h à 19h30



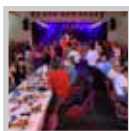
Vendredi 26
Sortie déjeuner spectacle du CCAS
au Cabaret Francky Folies
Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus
Au programme : Repas et Revue Cancan, la magie du music-hall en plein jour ! **Tarif :** 57 €
Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement. **Infos :** 06.49.51.02.22



Vendredi 26
Loto de l'USCC Foot
Espace Culturel Maurric - 19h
(ouverture des portes à 18h30)
Nombreux lots à gagner
Buvette et restauration sur place



Vendredi 26
Scène ouverte
Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h
Infos : 04.94.66.05.87



Dimanche 28
Repas dansant dominical du CCAS
Espace Culturel Maurric - 12h
Repas avec animation dansante, réservé aux Seniors de 60 ans et plus Attention ! Apporter vos couverts
Tarif : 24 € pour les craurois et 30 € pour les invités
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement. **Infos :** 06.49.51.02.22



Mardi 30
Loto du CCAS
Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons.
Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois. **Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement. **Infos :** 06.49.51.02.22

À PRÉVOIR POUR FÉVRIER 2024



Vendredi 2 et Samedi 3
Le Cercle Culturel Social Craurois
fait son show !

Espace Culturel Maurric
Horaires : de 12h à 1h du matin le vendredi 2, et de 10h à 1h du matin le samedi 3
Repas, loto, pièces de théâtre, expo de peinture, jeux (scrabble, bridge, tarot, ...), danse, atelier dessin enfant, soirée dansante, etc. : retrouvez le CCSC pour deux journées festives et théâtrales (détail du programme sur www.ccsclacrau.com dès le 20 janvier).
Tarif : Animations gratuites, sauf repas et loto 25 € pour les membres du CCSC, 30 € pour les non adhérents, 20 € pour un seul événement (repas ou loto).
Réservations : 06.13.08.30.39
Infos : www.ccsclacrau.com



Mardi 6
Repas "Crêpes" du CCAS
Espace Culturel Maurric - 12h
Repas dansant réservé aux seniors de 60 ans et plus. Attention ! Apporter ses couverts
Tarif : 18 € pour les craurois
(24 € pour les habitants hors commune)
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement.
Infos : 06.49.51.02.22



Samedi 10
Super Loto des Z'Acrau du RCT
Espace Culturel Maurric - 18h
(ouverture des portes à 16h)
Nombreux lots à gagner : 1 voyage d'une valeur de 1200 €, 1 semaine en Corse avec transport, 1 séjour 3J/2N à la Ferme de Belline à Briançon et en chambre d'hôtes à Albi, 1 téléviseur Led, 1 abonnement RCT, séjours Wonderbox, petit et gros électro-ménager, caddie garni, places et vêtements du RCT, soins, bons pour restaurant, coffrets gastronomie, bons d'achats, etc. Snack et buvette sur place. 15 € les 3 cartons et 30 € les 7 cartons
Places limitées (pas de réservation)

RETOUR EN IMAGES

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023

Spectacle Mathieu MADENIAN & Friends



Marché de Noël



Téléthon à La Crau



Cérémonie Hommage aux Morts pour la France



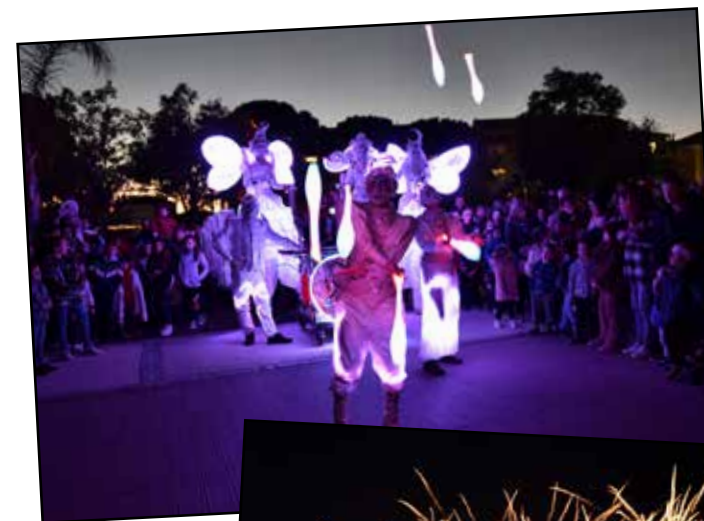
Apéro-Concert de Noël



Spectacle L'île au Trésor



Aire de Noël



Arrivée du Père Noël à La Crau



Arrivée du Père Noël à La Moutonne



Naissances

Hatïya GOMIS
Énola ALQUIER
Ava FROMHERZ
Célyann ETIENNE-ESCARABAJAL
Gabriel ARNOUX
Mathis CLAIR
Liandro PEREIRA BARONE
Louis POTENZA
Kalissy HICHRI
Ethan GANET
Émy JAN
Gabin BERRE
Fabio SÁ PEREIRA
Adriel PIAZZA

Mariages

Gina CHESNEAU et Wassim GABTENI

Décès

Danielle BATT veuve SEPULVEDA
Louis MONIER
Jacqueline RASLE épouse LEFELLE
Yanic BILLARD
Alain SILVA
Liliane DEMUNTER veuve GIORLA
Gisèle GRASSOT
Laurent SARDOU
Michel IMBERT
Roger GENEVIER
Christian BLAIN



Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 24 janvier 2024**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

DÉMARCHES EN LIGNE : ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

Consulter le nombre de points restant sur votre permis de conduire, demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire, établir une pré-demande de carte d'identité ou de passeport, etc. : un certain nombre de démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne en passant par les sites officiels de l'administration française. Il existe également des sites privés, mais ils sont souvent payants et il peut même s'agir de véritables arnaques ! Les usagers doivent donc être attentifs vis-à-vis de certains sites commerciaux qui essaient de les tromper en prenant l'apparence d'un site officiel (usage d'un drapeau tricolore, de

la Marianne, référence à des ministères ou à des collectivités...).

Quelques sites à connaître :

- ✓ Pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- ✓ Pour les permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- ✓ Pour les pré-demandes de carte d'identité et/ou de passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr>
- ✓ Pour toute info concernant vos démarches : www.service-public.fr

Concernant la Ville de La Crau, un seul site est à retenir pour retrouver les bonnes informations (infos utiles, horaires, démarches, etc.), à savoir : **www.villedelacrau.fr**. Nous vous recommandons donc vivement d'éviter tout autre site faisant apparaître le nom de la ville et proposant des démarches à titre payant pour l'établissement de dossiers par exemple, ou un numéro d'appel surtaxé. En cas de doute, n'hésitez pas contacter directement les services communaux compétents au **04.94.01.56.80**.



LES INFOS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LOISIRS VOYAGES REGION PACA

Voici le programme 2024 des séjours et sorties proposés par l'association :

- ✓ 14 mars : Repas publicitaire à La Castille
- ✓ Mai : Croisière en Méditerranée
- ✓ Septembre : Projet de croisière aux Canaries (Attention ! Réservations dès le mois de janvier)

Infos et inscriptions :

07.81.72.39.92 (le soir après 20h),
ou lors des permanences de l'association
à la Villa Renaude, chaque mardi.

FRANCE PARKINSON VAR

Le Comité du Var France Parkinson propose une matinée d'information, le **mercredi 21 février 2024, de 10h à 12h** au Foyer des Anciens, afin de répondre à vos interrogations et vous apporter toutes les informations utiles sur la maladie, les possibilités d'aide et d'accompagnement. Ce moment de rencontre et d'échange est ouvert à tous.

Infos :

07.64.76.29.18
ou comite83@franceparkinson.fr



ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Fin de l'entretien avec Joseph BARLET, et de ses souvenirs, notamment sur le travail des paysans du temps passé.

Nous fabriquions nous-même, à la main, les paillassons en bruyère qui servaient à protéger les cultures du froid et du vent. On allait dans la colline couper les bruyères, femelles exclusivement. On les assemblait ensuite entre des branches de châtaigner, coupées en deux dans le sens de la longueur, puis réunies deux par deux par des fils de fer, de chaque côté du paillason pour rigidifier l'ensemble. Ces paillassons pouvaient durer jusqu'à cinq ans. On les installait dans les cultures avec des piquets qu'on enfonçait de quatre-vingt centimètres dans la terre. Posés verticalement, ils formaient des parois de deux mètres de haut qui protégeaient des bourrasques de mistral. Fixés en hauteur, un peu inclinés, ils devenaient un toit. Pour les cultures de violettes, ces paillassons étaient indispensables.

À peine la cueillette effectuée débutait la confection des bouquets qui demandait un savoir-faire particulier. Cinquante fleurs étaient nécessaires pour réaliser un bouquet destiné à Paris, vingt pour ceux qui partaient en Angleterre. Un bouquet payait une heure de main-d'œuvre d'une employée, et de toutes les cultures que nous avons pratiquées, c'est celle-là qui a été la plus rentable. Outre la production destinée aux fleuristes, pendant quatre ans, nous avons expédié des feuilles de violettes à Grasse, à l'usine de parfum. Nous les emballions dans de grandes pièces de tissus qui étaient ensuite acheminées par Monsieur ROMANO, transporteur installé à La Crau.

Autre moyen de transport, pour aller en ville nous pouvions prendre le tramway qui passait au chemin long. Il effectuait des navettes entre Toulon et Hyères, avec une halte à la Bayorre où se trouvait la douane. Propulsé par un moteur électrique, il était équipé de pantographes sur le toit de la cabine, qui captaient l'électricité des caténaires qui coutraient tout le long du trajet. Les rails sur lesquels il circulait existent encore sous la couche de goudron de la nationale. Pendant la guerre et la pénurie de carburant, certains véhicules étaient équipés de gazogène. Cette machine, fixée à l'extérieur du véhicule ou tractée sur une remorque, produisait un gaz servant de carburant pour le moteur à partir de la combustion de bois. Des autobus

fonctionnaient ainsi, comme celui que j'empruntais pour aller à Ollioules. Mais le système était tellement peu performant que, dans les montées, le conducteur sollicitait l'aide des passagers : « Ça vous ferait rien de descendre à une dizaine pour pousser ? ».

La famille BARLET pose au milieu des cultures d'anémones. De gauche à droite, Alain, Joseph, Joséphine, et Jean-Louis. Tout à fait à droite, assis entre deux rangées d'anémones, un neveu de Joseph, Michel BOTTO. Derrière eux, on distingue des paillassons de bruyère installés verticalement pour abriter les cultures du mistral.



AU MENU DE LA CANTINE elior®

du 8 au 12 janvier

Lundi

- Carottes râpées vinaigrette **BIO**
- Steak haché
- Pommes frites / pommes duchesse *
- Pavé 1/2 / Froidou *
- Compote de pommes
- Compote pommes cassis *

Mardi

- Saucisson / Jambon *
- Sauté de dinde sauce crème **LR**
- Chou-fleur en gratin **BIO**
- Brie / Coulommiers *
- Clémentine / Banane *

Mercredi (JIS)

- Salade verte à l'emmental
- Poulet basquaise
- Riz pilaf **BIO**
- Poire sauce chocolat **BIO**

Jeudi

- Melon vert
- Saumonette sauce citron
- Haricots verts **BIO**
- Cantal / Rondelé *
- Galette des rois frangipane

Vendredi Menu végétarien

- Velouté de potiron et carotte
- Gratin de pommes de terre à la Tomme des Alpes
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Fromage blanc *
- Kiwi **BIO** / Pomme bicolore *

du 15 au 19 janvier

Lundi

- Filet de lieu sauce crème **BIO**
- Riz créole
- Emmental / Froidou *
- Banane **BIO** / Orange *

Mardi

- Coleslaw
- Jambon blanc **LR**
- Purée de patates douces **CHEF**
- St Paulin / Mimolette *
- Fromage blanc coulis mangue **BIO**
- Fromage blanc *

Mercredi (JIS)

- Nuggets de volaille / Jambonneau *
- Macaroni
- Gouda
- Clémentine

Jeudi

- Friand au fromage
- Sauté de boeuf au paprika **LR**
- Carottes persillées
- Fromage fouetté Sel de Guérande
- Camembert *
- Pomme granny / Kiwi *

Vendredi Menu végétarien

- Salade verte aux croûtons et chèvre
- Omelette **BIO**
- Petits pois au jus
- Moelleux aux pommes et spéculoos

du 22 au 26 janvier

Lundi Menu végétarien

- Salade de pois chiches
- Croq'veggie fromage
- Quenelles sauce Nantua *
- Brocolis **BIO**
- Maroilles / Saint-Paulin *
- Poire / Ananas *

Mardi

- Carottes râpées vinaigrette
- Penne à la bolognaise
- Emmental râpé
- Mousse chocolat au lait
- Flan vanille caramel *

Mercredi (JIS)

- Chili con carne
- Tomme blanche
- Fromage blanc crème de marrons

Jeudi

- Velouté de carottes
- Blanquette de veau **BIO**
- Boulgour pilaf **BIO**
- Fondu Président
- Fromage fouetté Sel de Guérande *
- Kiwi **BIO** / Pomme bicolore *

Vendredi

- Pâté de campagne
- Lieu noir aïoli
- Printanière de légumes
- Yaourt nature sucré
- Yaourt vanille *

du 29 janvier au 2 février

Lundi Menu végétarien

- Salade verte et oeuf dur
- Quenelles sauce Nantua **BIO**
- Riz pilaf **BIO**
- Fromage blanc à la confiture de fraises **BIO** / Fromage blanc *

Mardi

- Taboulé
- Filet de colin meunière et citron
- Colin sauce curry indienne *
- Epinards à la crème
- Mimolette / St Marcellin *
- Clémentine **BIO** / Poire *

Mercredi (JIS)

- Spaghettis à la carbonara de dinde
- Edam
- Banane **BIO**

Jeudi

- Méli-mélo carottes et céleri râpés
- Colombo de porc **VF**
- Semoule berbère
- Yaourt à la banane **BIO**
- Yaourt aromatisé *

Vendredi

- Stroganoff de boeuf aux poivrons
- Purée de potiron et pommes de terre
- Gouda / Emmental *
- Crêpe au sucre

du 5 au 9 février

Lundi

- Crêpe au fromage
- Blanquette de colin
- Chou-fleur en gratin
- Petit moulé
- Petit moulé ail et fines herbes *
- Banane **BIO** / Orange *

Mardi Menu végétarien

- Salade verte aux fines herbes
- Gnocchis à la napolitaine
- Munster
- Tome du Mont Guillaume *
- Poire au caramel
- Abricot à la crème anglaise *

Mercredi (JIS)

- Galopin de veau sauce moutarde
- Purée de pommes de terre **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Kiwi **BIO**

Jeudi NOUVEL AN CHINOIS

- Salade chinoise
- Sauté de volaille au soja **LR**
- Chop suey de légumes
- Rocher coco **CHEF**

Vendredi

- Salade de betterave vinaigrette
- Coquillettes sauce fromagère au jambon
- Yaourt vanille **BIO**
- Yaourt nature sucré *
- Clémentine / Pomme bicolore *

BIO Produit Bio 

LR Label Rouge 

VF Viande / Volaille Origine France  

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Elémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux